

# Fondation vaudoise pour la formation et le perfectionnement professionnels des métiers MEM

Rapport d'activité 2013



Le Syndicat.  
Die Gewerkschaft.  
Il Sindacato.

# 1. Message du Président

---



Yves Defferrard

Président de la Fondation vaudoise pour la formation et le perfectionnement professionnels des métiers MEM

## Sommaire

---

1. Message du Président
2. Les organes
3. Rappel historique
4. Quelques chiffres 2013
5. Utilisation des contributions
6. Apprentissages soutenus
7. Règles pour l'attribution des soutiens

Durant sa 10<sup>ème</sup> année d'activité, la Fondation a pu poursuivre son soutien aux entreprises formatrices par la prise en charge des frais de formation professionnelle et continue et son soutien à MECAFORMA.CH, une vaste campagne de promotion des métiers et de l'image de l'industrie technique.

Le Conseil de Fondation s'est réuni à de nombreuses reprises pour traiter les dossiers en cours. L'esprit de travail entre les représentants du patronat et du syndicat est toujours très constructif et je m'en réjouis. Nous avons enregistré la démission de notre Conseil de Mme Sophie Noirat et M. Abdeslam Landry auxquels ont succédé en début 2014, Mme Nicole Fisquet-Perrier et Mme Mélinda Tschanz. Nous remercions chaleureusement Mme Noirat et M. Landry de leur contribution et souhaitons la cordiale bienvenue aux deux nouveaux membres du Conseil de Fondation.

Nous avons soutenu les travaux de la commission de formation professionnelle nommée par le Conseil d'Etat, selon la nouvelle Loi vaudoise sur la formation professionnelle : la commission de l'industrie MEM. Je me réjouis que l'industrie se soit dotée d'une telle organisation. Le soutien à cette commission dans laquelle siègent des représentants des employés, des employeurs, des écoles, de Swissmem et de Swissmechanic est désormais une tâche normale de notre Fondation.

Dans ce contexte, nous avons mis sur pieds un projet de remboursement des frais d'acquisition de livres des écoles professionnelles pour les apprentis des sociétés MEM qui sera en place à partir de la rentrée 2014. Une fois de plus, notre Fondation fait œuvre de pionnier, au service de l'industrie.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des autres projets menés par la Fondation MEM comme le financement en 2012 déjà d'une plateforme Internet avec l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) permettant aux formateurs d'apprentis de l'industrie de suivre les 40 heures de formation obligatoires en mode e-learning.

Depuis 2004, le canton de Vaud est le seul qui a vu doubler l'effectif de ses apprentis MEM entrant en formation (système dual et écoles de métiers) avec, sur 4 ans, près de 1'200 apprentis. Je suis personnellement convaincu que notre Fondation y a fortement contribué.

Je relève avec satisfaction que les entreprises s'adressent de plus en plus souvent au secrétariat de la Fondation pour des soutiens en faveur de la formation continue et surtout de la formation supérieure. Les chiffres de ce rapport 2013 sont éloquentes et démontrent que notre travail est compris et apprécié et qu'il porte ses fruits.

En ce qui concerne la gestion de la Fondation, je constate avec satisfaction que la situation financière est maîtrisée par le Conseil.

Yves Defferrard

Président

## 2. Les organes

---

Président	Yves DEFFERRARD
Vice-président	Eric CHARMEY
Représentants patronaux	Jacques HENTSCH et Alain NICOLET
Représentants syndicaux	Abdeslam LANDRY et Sophie NOIRAT CHADRIN
Administrateur	Antonio RUBINO, Centre Patronal
Organe de révision	Société fiduciaire et de conseil OFISA

## 3. Rappel historique

---

La loi vaudoise tire son origine des premières Assises de la place industrielle, organisées en 2002 par les Départements de l'économie et de la formation et de la jeunesse du Canton de Vaud. Elle fut la réponse donnée aux préoccupations des partenaires sociaux et de certains élus concernant la pérennité de la place industrielle et surtout de ses places d'apprentissage, dans le contexte de l'époque.

Elaborée avec l'étroite collaboration des partenaires sociaux concernés et soutenue par les principales associations économiques ainsi que par la totalité des groupes politiques, la loi fut adoptée par le Grand Conseil en novembre 2003.

## 4. Quelques chiffres 2013

---

### **Entreprises assujetties**

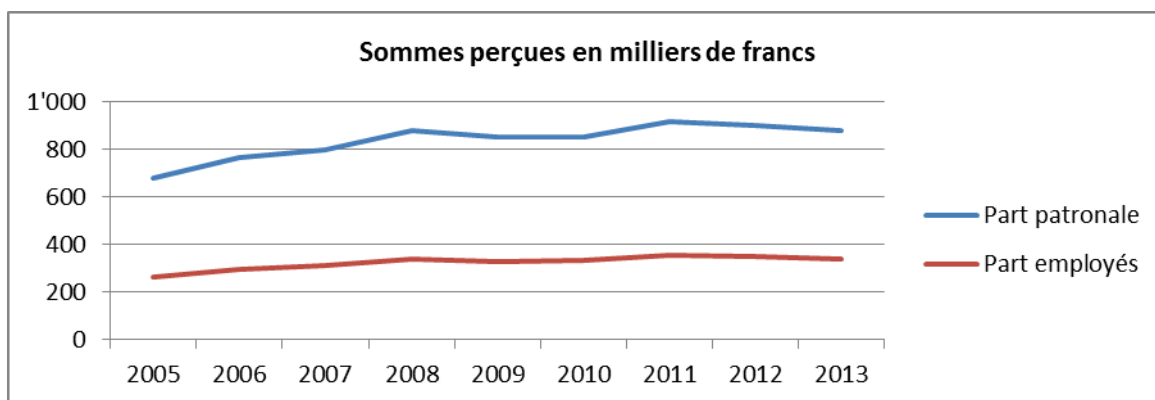
395 entreprises assujetties.

### **Entreprises exemptées du paiement de la contribution**

47 entreprises exemptées en raison d'un effort suffisant de formation (art. 10 LMEM).

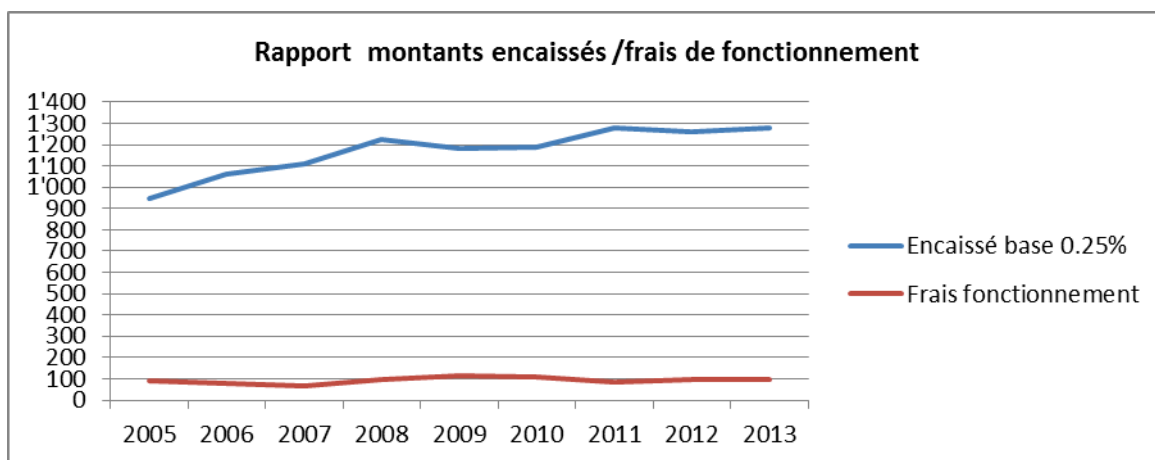
### **Masse salariale soumise à la contribution**

La masse salariale est de l'ordre de 437 millions pour environ 8'000 employés.



## 5. Utilisation des contributions

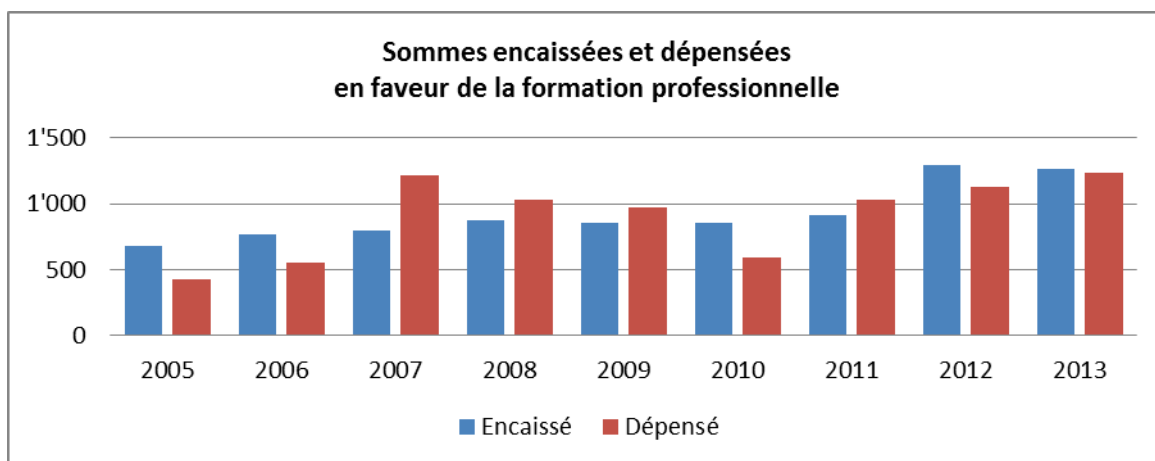
En 2013, nous avons perçu des contributions en faveur de la formation professionnelle de l'ordre de Fr. 878'000.-, soit un très léger recul par rapport à l'année 2012. La masse salariale industrielle soumise à la contribution est ainsi en léger recul à Fr. 437 millions. Sachant que nous n'avons pas augmenté en volume le nombre d'entreprises assujetties, cela signifie que les salaires, respectivement le nombre d'employés dans les mêmes sociétés, suivent la même tendance baissière. Les frais de gestion de l'année 2013 sont stables et représentent ainsi 5.8% des sommes encaissées. Il faut relever que l'année 2013 nous a permis d'enregistrer le troisième versement de la Fonpro à notre Fondation, en raison du caractère subsidiaire du Fonds cantonal par rapport à notre secteur. Les sommes qui nous ont été allouées par la Fonpro sont utilisées en tenant compte d'une clé de répartition qui nous est imposée.



### Prestations en faveur des apprentis

Notre soutien financier a essentiellement porté sur la prise en charge des frais liés aux cours interentreprises et à la préparation aux examens, en allouant un montant supérieur à Fr. 550'000.- pour cette tâche. D'autre part, nous avons marqué un soutien appuyé à la pérennisation d'une classe d'apprentis à plein temps, dans le Centre de formation vaudois de l'industrie. Grâce à notre soutien, ce réseau d'apprentis qui fonctionne autour du centre, en partenariat avec une quinzaine de sociétés, permet de mettre à disposition des entreprises, une trentaine de places d'apprentissage supplémentaires, essentiellement pour des mécaniciens de production.

Nous avons également poursuivi notre effort d'encadrement des apprentis et des entreprises formatrices en continuant de financer une partie non négligeable des frais des deux commissaires professionnels en charge de l'industrie, soit les salaires et une part des débours.



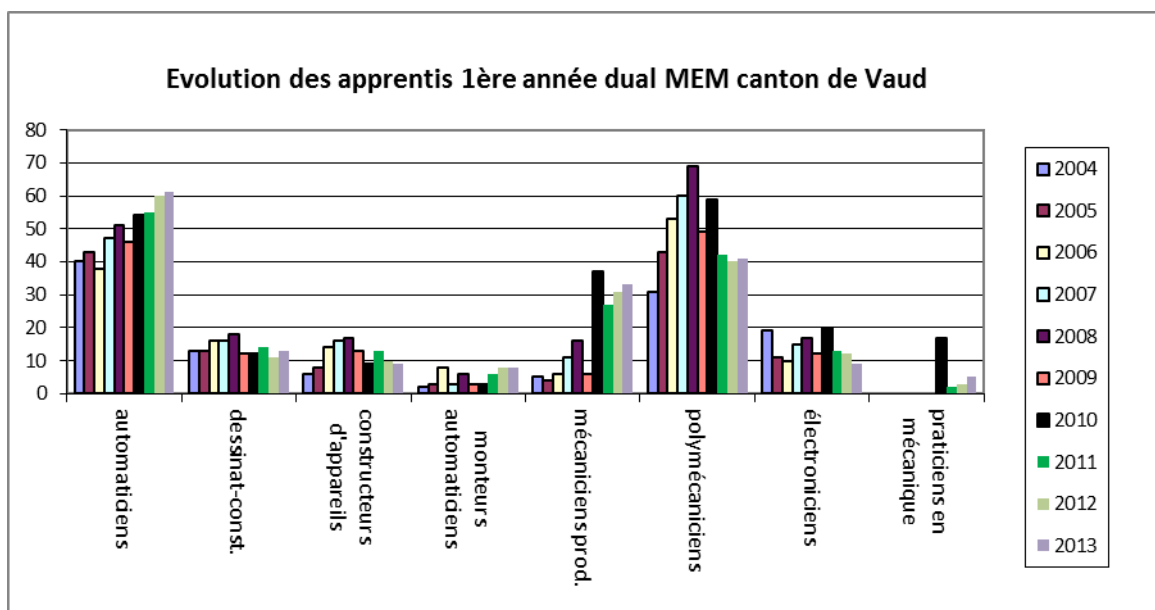
#### Prestations en faveur de la promotion de l'apprentissage

Depuis des années, notre Conseil de Fondation soutient le projet MECAFORMA.CH. En 2013, Fr. 400'000.- ont été octroyés à ce projet. Pour rappel, le complément du financement obtenu de la Confédération les années antérieures n'a plus été obtenu en 2013.

MECAFORMA.CH a permis de donner de l'industrie une image très largement positive aux jeunes vaudoises et vaudois, ainsi qu'à leurs parents. Les mesures mises en œuvre par la campagne de promotion s'orientent sur trois mesures spécifiques. Chaque année la plate-forme MECAFORMA.CH réalise une opération de marketing, soit dans la presse, soit dans les affiches publiques proches des écoles et lors du salon des métiers. En 2013, par notre soutien, une campagne d'affichage importante pour la promotion des métiers MEM a eu lieu et plus de 205'000 romands, dont de très nombreux vaudois, qui ont pu profiter de ces événements. La plate-forme organise également chaque année trois immersions en entreprise permettant à près de 85 jeunes vaudois de passer une semaine à la découverte du monde industriel. Ces stages connaissent un succès permanent et sont complets d'une année à l'autre. Ils sont organisés en collaboration avec les offices d'orientation et certaines écoles qui n'hésitent pas à diffuser cette information. Un tiers des stagiaires signent ensuite un contrat d'apprentissage dans les métiers MEM.

Enfin, un travail important est accompli lors du salon des métiers de Lausanne. En 2013, le stand MECAFORMA.CH intitulé « Village technique », regroupait une dizaine de partenaires dont de nombreuses entreprises et SWISSMEM sur un stand extrêmement technique, fréquenté quotidiennement par plus de 650 visiteurs.

Toutes ces mesures ont permis d'obtenir des résultats particulièrement encourageants en termes de recrutement d'apprentis. De nombreuses entreprises témoignent qu'elles ont rarement eu autant de candidats d'une telle valeur. Les résultats enregistrés par les apprentis aux cours professionnels montrent par ailleurs cette évolution réjouissante. Globalement, l'effort de promotion de la plate-forme MECAFORMA.CH, allié au travail des commissaires professionnels et le développement des prestations du Centre de formation vaudois de l'industrie ont permis une augmentation considérable du nombre d'apprentis, en rendant la formation professionnelle accessible à de nombreuses entreprises. Le graphique ci-dessous l'atteste de façon réjouissante. Tout cela a été possible grâce à notre fondation.



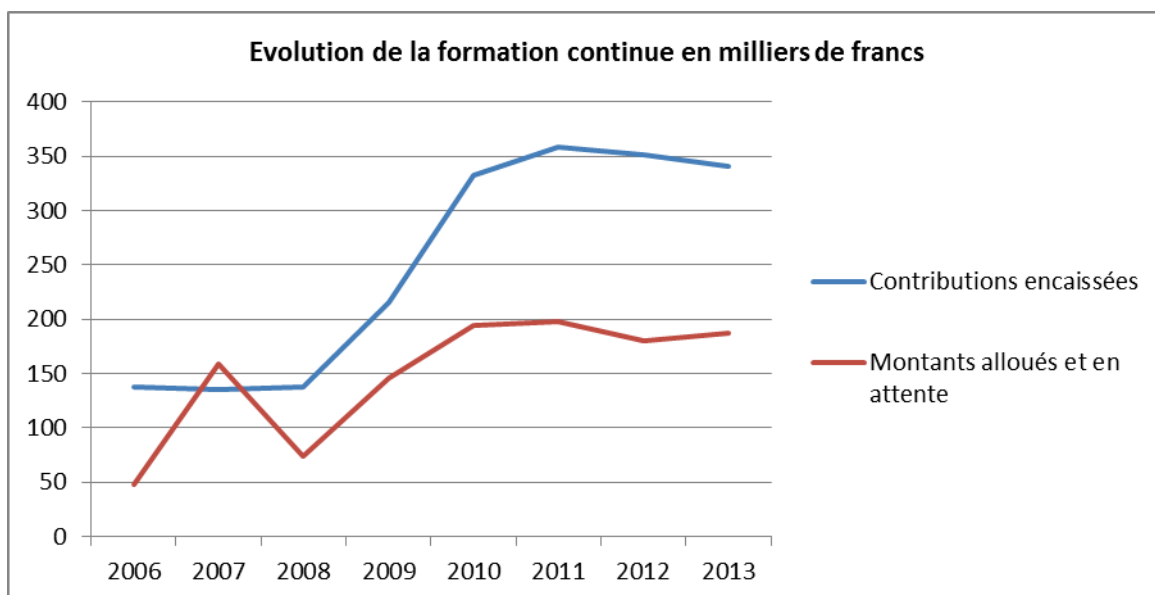
On enregistre certes des variations importantes d'une année à l'autre, notamment dans les effectifs de polymécaniciens et de mécaniciens de production. Ces variations s'expliquent parfois par les périodes de crise que traverse notre secteur. Il faut également tenir compte de cycles d'engagement d'apprentis. Après une année de forte augmentation, il est normal de connaître un certain tassement dans les courbes.

#### Soutien au Centre de formation vaudois de l'industrie

Dans le précédent rapport d'activité, nous évoquions la nécessité de constituer des réserves en vue du déménagement du Centre de formation vaudois de l'industrie sur le site de Mex. Depuis lors, nous avons appris, avec une très grande satisfaction, le soutien décidé par le Département de l'économie en faveur du Centre de formation de Bobst SA et du Centre de formation vaudois de l'industrie. Ce soutien a permis d'optimiser les nouveaux aménagements, tout en ne dispensant pas notre Fondation d'apporter un soutien financier marqué. A titre d'exemple, nous avons assuré en 2012 toute la trésorerie de l'achat des quelques vingt nouvelles machines du Centre de formation vaudois de l'industrie qui ont été installées dans ses nouveaux locaux de Mex. Ces machines sont utilisées pour les années à venir par les plus de 360 apprentis par années qui suivent les cours interentreprises dans le centre de formation de l'industrie.

#### Formation continue

Depuis 2004, année de constitution de notre Fonds, 145 entreprises ont bénéficié du soutien financier de la Fondation MEM, soit pour de la formation continue, soit pour de la formation professionnelle. Cette année, 38 entreprises ont fait appel à la Fondation pour de la formation continue de leurs employés. Certaines l'ont fait une fois, d'autres ont déposé plus d'une vingtaine de demandes. Dans la presque totalité des cas, les demandes déposées ont pu obtenir un soutien de notre part. En 2013, nous avons accordé des soutiens essentiellement pour des cours de langue, des cours de conducteurs d'engins élévateur, des cours de chef d'atelier et de chef d'équipe, ainsi que plusieurs brevets. Comme chaque année, le volume des formations continues soutenues par notre Fondation augmente, ce qui est réjouissant, par contre le coût par cas diminue.



Nous enregistrons ainsi de nombreux cours et une douzaine de brevets qui sont en attente de paiement pour près de Fr. 284'000.- et qui seront remboursés, en 2013 ou au-delà, sur présentation des pièces comptables et des résultats d'examen. On peut estimer que plus de 350 collaboratrices et collaborateurs ont pu profiter de cours de formation continue à caractère professionnel et donc valorisable sur le marché de l'emploi depuis l'année 2005 et ceci pour un coût de l'ordre de Fr. 1'440'000.-, soit une moyenne par personne de Fr. 3'700.-. Cet effort de solidarité des travailleurs au profit de la formation continue à des fins professionnelles est admirable.

## RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION









## 6. Apprentissages soutenus

---

La loi concerne l'encouragement à la formation des apprentis en système dual et l'encouragement à la formation continue. Contrairement à ce que l'intitulé de la loi peut laisser croire, il s'agit de soutenir toutes les formations ou professions que l'on peut retrouver dans les différentes branches de l'industrie soumises à la loi. La référence aux métiers machines, électrotechnique et métallurgie désigne une orientation générale. La liste des formations en apprentissage peut ainsi évoluer avec le temps. Nous relèverons, de façon non exhaustive, les apprentissages soutenus dès lors qu'ils sont suivis dans une entreprise bénéficiant des prestations du fonds :

- |  |  |
|--|--|
| ■ Polymécanicien                       | ■ Monteur automatique                  |
| ■ Mécanicien de production             | ■ Apprenti de commerce                 |
| ■ Automaticien                         | ■ Technicien des matières synthétiques |
| ■ Dessinateur - constructeur           | ■ Horloger                             |
| ■ Constructeur d'appareils industriels | ■ AFP en mécanique                     |
| ■ Electronicien                        | ■ Mécanicien sur machines agricoles    |
| ■ Opérateur sur machines automatisées  | ■ Micromécanicien                      |

## 7. Règles pour l'attribution des soutiens

---

Nous vous rappelons de consulter sur notre site Internet [www.fondationmem.ch](http://www.fondationmem.ch) le guide (version 2011), qui vous renseignera sur les différents soutiens dont vous pouvez bénéficier, ainsi que sur la procédure à suivre pour préparer les dossiers. Nous rappelons que le Conseil édicte chaque année de nouvelles prescriptions concernant les modalités d'octroi ou de refus des soutiens en faveur de la formation continue. Ces prescriptions sont disponibles sur Internet.

La principale nouveauté permet à un employé qui a payé sa formation de présenter une demande de soutien dans un délai de cinq ans entre l'obtention du titre après examen et le moment du dépôt de sa demande, pour autant que cette personne ait contribué à la Fondation MEM.

Fondation MEM  
A. Rubino, Administrateur  
p.a. Centre Patronal  
Case postale 1215  
1001 Lausanne  
Tél. 021/ 796.33.44  
Fax 021/ 796.33.52  
[info@fondationmem.ch](mailto:info@fondationmem.ch)  
[www.fondationmem.ch](http://www.fondationmem.ch)